



© F. BLANC

19 MARS : NOUS Y ÉTIIONS !

Nous avons prévenu que nous ne serions ni spectateurs ni bâillonnés. Et ce 19 mars, nous avons été entendus par nos camarades, militants, adhérents et nombre de salariés, de tous secteurs, du privé et du public, des retraités. Plus de cent manifestations ont été organisées dans les départements, jusque dans de petites villes. Des appels à la grève, lancés dans plusieurs secteurs, ont été parfois très suivis, comme au sein de l'Éducation nationale.

Le matin du 19 mars, un sondage a sonné comme un encouragement, indiquant que trois quarts des Français soutenaient la journée de mobilisation.

Depuis plusieurs mois, la question du pouvoir d'achat, des fins de mois difficiles est posée largement, comme celle des services publics, du poids des impôts indirects sur les ménages... et à nouveau, ces derniers jours, de la retraite, alors que le gouvernement laisse entendre que l'âge de départ pourrait être mis en cause au prétexte du Grand débat.

On est passé d'une incitation à retarder l'âge de départ à une nécessité d'allonger la durée du travail... Nous avons immé-

diatement réagi : « *Les masques tombent* », alors que l'on nous disait qu'on ne toucherait pas à l'âge de départ et que la réforme annoncée n'avait pas pour but de réaliser à nouveau des économies sur les droits à la retraite ! Depuis 1993 les réformes ont contribué à reculer l'âge de départ. D'ores et déjà, l'âge moyen de liquidation des droits à la retraite est passé à 63,3 ans (hors dispositifs de départs anticipés).

**Sur les
revendications on
ne lâchera pas, car
elles sont légitimes.**

FO a rendu publics ses cahiers de revendications, détaillés et argumentés, répondant point par point aux objections que nous opposent le gouvernement ou les employeurs au prétexte de coût de la dépense publique ou de compétitivité.

Nous les avons déposés à l'appui du préavis de grève au gouvernement et nous les avons adressés formellement aux trois organisations patronales interprofessionnelles.

À eux d'entendre. Sur les revendications on ne lâchera pas, car elles sont légitimes.

Augmenter les salaires – le Smic et le point d'indice dans la fonction publique – n'est pas l'ennemi de l'emploi. Préserver le service public, son statut et ses moyens, relève d'un choix de société, celui de l'égalité.

L'aspiration à la justice sociale, qui pose celle de la justice fiscale et du devenir des systèmes soli-

diaires et collectifs de sécurité sociale, fondée sur le salaire différé – la cotisation sociale – ne peut être ignorée au risque de déstabiliser la société dans son ensemble.

Ce 19 mars, nous avons aussi réaffirmé que nous ne céderons rien sur la liberté syndicale et le droit de manifester.

Nous avons fait la démonstration de la force du calme et de la détermination. Nous avons aussi réhabilité le débat sur l'action de grève. Bien sûr, elle a un coût. Mais elle demeure efficace : quand l'employeur ne veut pas entendre, cesser le travail ensemble, le même jour, c'est pacifique et efficace pour revenir à la table de négociation.

À nous de convaincre de la force du nombre, car le nombre fait la force !